



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 8 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Jean Francis RICHEUX, Rémi PITRE, Jean-Claude BELINE, Georges DUMAS, Patrick HERVIOU, Marcel LE MOAL, Christophe LECOMTE (suppléant), Mme Rachel SALMON (suppléante)

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Madame Flavie BOUKHENOUDA, Marie Edith MACE, Régis GEORGET, Thierry LE BIHAN, Jean RONSIN, Guillaume PERRIN, Christian SORIEUX, Yann SOULABAILLE

Assistaient également : Madame Ségolène NEYRET-LEGORGEU (Ministère des Finances), messieurs Antoine DECONCHY (service SMG-Eau35), M. Hubert PARIS (élu SIEFT)

Secrétaire de séance : Monsieur Remi Pitré

Nombre de Membres du Comité présents : 9
Nombre de Membres du Comité votants : 9

Date de la convocation : le 30 novembre 2022

ADMINISTRATION GENERALE

N°22/12-07 Étude d'opportunité et d'intérêt pour l'utilisation des
eaux des carrières dans le département d'Ille-et-Vilaine (Projet
CARR'EAU)

Comité syndical du 8 décembre 2022

N°22/12-07 Étude d'opportunité et d'intérêt pour l'utilisation des eaux des carrières dans le département d'Ille-et-Vilaine (Projet CARR'EAU)

Le projet consiste à étudier les possibilités techniques de valorisation des volumes d'eau des carrières du département (gravières, sites d'extraction de matériaux), à des fins de production d'eau potable ou de soutien d'étiage en période sensible (sécheresse, aléas limitant les capacités de production, pics de consommation, etc.). Le BRGM Bretagne réalise une étude similaire qui sera finalisée fin 2022 dans le Finistère. Il est donc proposé de dupliquer avec le BRGM, la méthodologie en Ille-et-Vilaine. Celle-ci a été présentée à la commission "Gestion et optimisation des ressources"

Le Schéma Régional des Carrières (2017) recense 2 134 carrières en Ille-et-Vilaine, dont 47 actives en 2017. Il s'agit en priorité d'étudier la possibilité de valorisation des stocks d'eau libre naturelle disponibles en fond de fouille, constitués d'eau de nappe affleurante et d'apports météoriques locaux. L'objectif sera d'analyser le recensement existant des carrières et de sélectionner des sites présentant les meilleures aptitudes hydrogéologiques. Des sites pertinents d'un point de vue technique (volumes, eau mobilisable, tensions locales en termes d'AEP, etc.) seront identifiés, sur lesquels des études spécifiques devront être menées par la suite.

La méthodologie de travail proposée par le BRGM est la suivante.

- Phase 1 : Sélection des carrières pouvant constituer des sites potentiels d'exploitation de la ressource en eau
- Phase 2 a : Étude préliminaire des sites présélectionnés (analyse de données existantes)
- Phase 2 b : Étude préliminaire des sites présélectionnés (phase terrain)
- Phase 3 : Cadre méthodologique pour une mise en œuvre opérationnelle

Trois réunions du comité de suivi sont prévues dans le cadre de ce projet :

- Une réunion de lancement : elle aura lieu en présentiel en 2 temps. Elle réunira le SMG35, ses adhérents et le BRGM le matin et les autres partenaires identifiés l'après-midi (services de l'Etat, conseil départemental, carriers, AELB, syndicats départementaux d'eau potable, ...)
- Une réunion de validation des sites présélectionnés (fin de phase 1) : elle aura lieu en présentiel et réunira le SMG 35, ses adhérents, les communes et/ou EPCI concernés, les exploitants des carrières concernées et le BRGM ;
- Une réunion de restitution des résultats. Elle aura lieu en présentiel et réunira le SMG 35, ses adhérents, les exploitants des carrières concernées et le BRGM.

Le rendu final est envisagé à la fin du premier trimestre 2024.

Pour mettre en œuvre cette étude il est proposé de signer une convention de recherche et développement partagé avec le BRGM. Le montage financier est le suivant :

	BRGM	SMG 35	Total
Taux de financement	20%	80%	100%
Montant € HT	17 880.00	71 520.00	89 400.00
Montant € TTC		85 824.00	

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) **AUTORISER** le Président à signer la convention correspondante et les documents nécessaires à l'exécution de cette étude.

2°) **INSCRIRE** une somme de 85 824€ au BP 2023 financier.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait à Rennes, le 8 décembre 2022

Le Président,



Joseph BOIVENT